

Le Cléguerois

Bulletin d'informations municipales

JANVIER 2023

N° 54

MAISON DE SANTÉ



Cléguer
Kleger

www.cleguer.fr

Alain Nicolazo
Maire de Cléguer



Édito

Malgré les incertitudes liées aux différentes crises que nous connaissons, nous avons fait le choix en conscience, de continuer à travailler pour l'avenir des Clégueroises et Cléguerois.

Cette année 2022 aura vu la concrétisation physique de la maison de santé, elle aura également vu l'avancement de la rénovation de la Cité des Pins.

C'est à bon escient que je cite ces deux exemples car ils reflètent bien la vicissitude de la mise en place de projets sur une commune.

Celui de la Cité des Pins a germé il y a 4 années. Nous avons, dans un premier temps, fait le bilan des canalisations souterraines, avant de réunir les différents interlocuteurs, dont Lorient Agglomération. Il nous a ensuite fallu faire des choix sur les réseaux, pour ne pas obérer notre budget des années suivantes. Concernant la maison médicale, là aussi problématique complexe, nous n'avions plus qu'un seul médecin qui souhaitait prendre sa retraite et nous n'avions plus de dentiste. L'Agence Régionale de Santé nous a gentiment fait savoir que nous n'étions pas en zone de tension, il y a assez de médecins sur le canton de Guidel. Que faire ? Construire malgré tout, au risque d'avoir des difficultés à financer et de ne pas trouver de praticiens ? Éternelle question de la poule et de l'œuf. Sur ces deux projets, nous, élus, avons fait des choix, pour l'avenir de la commune, pour continuer de donner ou créer des services pour la population.

Nous continuerons dans cet esprit. L'année 2023 verra, pour le moins, le démarrage de la Maison d'Assistantes Maternelles, la rénovation et l'agrandissement de la Menuis', la rénovation du local de canoë, la construction de logements adaptés aux seniors et de logements sociaux, sans bien sûr négliger la rénovation des routes et l'appui aux associations.

Ce projet de logements adaptés, nous a aussi contraints à faire des choix importants : en déplaçant l'espace vert, du côté de la MAM, pour pouvoir respecter l'obligation de construire des logements à coûts modérés, tout en densifiant en centre bourg et surtout permettre aux seniors qui y habiteront, d'être à proximité des services et commerces.

Nous détaillerons tout ceci dans les pages suivantes.

L'avenir sera celui que nous construirons ensemble.

Bonne année à tous, bonne santé, que cette année 2023 vous permette d'accomplir vos projets.



Directeur de la publication : Alain Nicolazo

Maquette : David Pradels - Otchoz.com

Impression : IOV

Imprimé sur un papier PEFC
avec des encres sans solvant

Dépôt légal n° ?????

du 1^{er} trimestre 2023.

Sommaire

Éditorial - Sommaire p.2

Vie municipale p.3 à 9

Travaux p.9 à 11

Environnement p.12

CCAS p.13

Communication et Culture p.14 à 17

Vie Périscolaire p.18 à 19

Écoles p.19 à 20

Associations p.21 à 26

Informations diverses p.27 à 31

Calendrier des fêtes p.32

Illuminations de Noël



Cérémonie nationalité

Vie municipale

HOMMAGE À UN SOLDAT CLÉGUEROIS DE LA GUERRE 1914-1918, LORS DE LA CEREMONIE DU 11 NOVEMBRE 2022.

Un bel hommage a été rendu à Jean Duliscouet, par Sylvie Lelgoual'ch du Comité d'Histoire Cléguer Pont-Scorff, en présence de son fils Georges, de son petit-fils et de son arrière-petit-fils.

« Bonjour

Aujourd'hui, pour cette cérémonie du 11 novembre, je vais vous présenter un soldat de la Guerre 1914-1918. Ce soldat est né à Cléguer, à Locunolé exactement, le 14 mai 1896. Il était cultivateur et avait 19 ans en avril 1915 au moment de sa mobilisation.

J'ai choisi de rendre hommage à cet homme, parce que son fils est citoyen de Cléguer et qu'il est parmi nous aujourd'hui. Ce soldat s'adresse à lui.



Photo de Jean Duliscouet

Georges, mon fils, tu me croyais simple soldat pendant la Grande Guerre.

Je t'avais dit être affecté au ravitaillement des troupes, à l'arrière, hors combat, planqué...

Tu apprends, en cette année 2022, à la lecture de mon livret militaire, ce que je t'ai caché.

- Oui, j'étais en 1^{ère} ligne en mai 1917 au « Chemin des Dames »,

- Oui, j'ai reçu une balle dans la jambe aux combats de Vouziers, dans les Ardennes, en octobre 1918,

- Oui, à 3 reprises des officiers ont cité ma bravoure, mon courage, moi le grenadier d'élite qui : « assurait sous les feux des mitrailles ennemis, la transmission rapide des ordres et des renseignements ».

Ces trois « oui » pour les trois étoiles de bronze qui ornent la Croix de Guerre qui m'a été décernée.

Comment pouvais-je te raconter cet enfer...J'ai préféré me taire et tenter d'oublier, parfois, avec une petite chopine !

Une chose que je te disais, à mon retour, c'est que j'avais croisé mon propre père en gare de Vannes en avril 1915, lui rentrait du front.

« Chacun son tour mon fils ! » m'avait-il lancé alors. Il pouvait rentrer à Locunolé car j'étais en âge de le remplacer à la guerre.

Je suis revenu de cette Grande Guerre, je suis revenu vivant ! Et toi, mon fils, Georges Duliscouet, tu es né 15 ans après mon retour et tu es le dernier d'une fratrie de 4 enfants.

Quand tu étais petit, je te racontais que mes pieds avaient gelé dans les tranchées et que les sabots de bois me faisaient souffrir. Quel bonheur quand les bottes en plastique sont arrivées ! J'ai longtemps conservé la balle qui m'avait blessé à la jambe, tu t'en souviens ?

Il ne faut plus faire la guerre Georges et pourtant, toi aussi tu la connais mais dans un autre pays.

Merci à Georges Duliscouet d'avoir autorisé la consultation de ses archives familiales et ainsi facilité mes recherches.

Merci à tous les soldats inscrits sur le monument aux morts de Cléguer. L'hommage rendu au père de Georges, chacun d'eux peut le recevoir.

Merci Monsieur le Maire, au nom du Comité d'Histoire Cléguer Pont-Scorff, pour avoir permis ce « devoir de mémoire ».

Merci à tous pour votre écoute.»

Cérémonie 11 novembre

Monsieur le Maire, Sylvie Lelgoual'ch et Georges Duliscouet



Le Maire Sylvie Lelgoual'ch et Georges Duliscouet

Vie municipale

BIENVENUE À NOTRE NOUVELLE COMPTABLE

Je m'appelle Aline Le Guyadec, j'habite la commune de Cléguer depuis 2014. Je suis comptable dans la fonction publique depuis 14 ans. J'ai débuté ma carrière à la mairie de Kervignac en 2008 où je suis restée 11 ans et ensuite j'ai intégré la ville de Lanester pendant 3 ans et demi. C'est une belle opportunité d'intégrer la mairie de Cléguer sur le poste de responsable gestion comptable et de me rapprocher de mon domicile.

- Si j'étais une saison ➤ printemps, pour ses beaux jours et sa douceur
- Si j'étais un lieu ➤ maison de campagne dans le Finistère, pour son calme, pour la beauté des paysages et de sa proximité avec la mer
- Si j'étais un plat ➤ la raclette, pour un moment de partage simple en famille ou entre amis et c'est tellement bon !
- Si j'étais un sport ➤ le tennis, pour l'endurance et l'adrénaline du jeu
- Si j'étais un film ➤ la vie est belle de Roberto Benigni, un film touchant par son histoire et joyeux (plein d'humour) à la fois.



BIENVENUE À NOTRE NOUVELLE RESPONSABLE DU SERVICE À LA POPULATION

Sonia ESNAUD, je suis revenue à Lorient il y a 10 ans. J'ai exercé dans le Public et le Privé dans diverses régions de France.

- Si j'étais un lieu ➤ l'océan
- Si j'étais une saison ➤ l'été
- Si j'étais un plat ➤ un tajine
- Si j'étais un sport ➤ badminton
- Si j'étais un film ➤ Intouchables



4

BIENVENUE À NOS DEUX POLICIERS PLURICOMMUNAUX

Depuis septembre, deux policiers municipaux exercent sur la commune. Les communes de Plouay, Cléguer, Calan et Inguiniel ont mis en place une police pluricommunale. Partagés sur ces quatre secteurs, Emilie et Christophe ont plusieurs missions dont celle de préserver la sécurité, la sûreté, la salubrité et la tranquillité publique. Ils interviennent notamment sur les incivilités, sur les infractions au code de la route (stationnements, dépistage d'alcoolémie, de drogue) dotés d'un cinémomètre, ils sont habilités à verbaliser les vitesses excessives. Ils ont une mission de sensibilisation et de prévention auprès de la population. Ils interviennent également auprès des écoles dans le cadre du MOBILI PASS (prévention routière) et travaillent avec la Maison de Protection des Familles (gendarmerie de Vannes) sur la prévention, la protection (harcèlement, internet).



Vie municipale

VOIR ET ÊTRE VU

Le samedi 03 décembre 2022, Gilbert Flégo référent à la sécurité routière accompagné d'Emilie, Policière pluricommunale, ont organisé une opération de sensibilisation sur le thème "Voir et être Vu" concernant principalement les piétons et les deux roues. En effet, on constate que les accidents augmentent sensiblement vers les mois d'octobre - novembre notamment avec le changement d'heure et aussi par le manque ou l'équipement lumineux insuffisant de ces piétons et des cycles. Les enfants et les parents (malheureusement trop peu nombreux pour un sujet aussi important) ont pu recevoir quelques documents sur la réglementation en vigueur concernant surtout les deux roues, des conseils aux piétons pour être bien vu et des accessoires réfléchissants leur ont été distribués. Profitant des fêtes de fin d'année toutes proches, les organisateurs ont également pu toucher des adultes sur l'opération "SAM". Ils ont pu être renseignés sur ce qui touche la consommation d'alcool, à savoir : les taux d'alcoolémie suivant l'ancienneté du permis, l'équivalence d'un verre entre différents alcools, le temps d'élimination de l'alcool dans le sang par heure, à savoir qu'il n'existe aucun moyen pour dissimuler l'alcool consommé, bonbons et autres sont des leurres. De nouveaux alcootests ont également été distribués.



Gilbert Flégo en compagnie d'Emilie policière pluricommunale

LA MAISON DE PROTECTION DES FAMILLES 56

La Maison de Protection des Familles 56 intervient sur tout le département en déployant des actions de prévention, de protection, d'appui et de coordination.

Elle prône l'entente multisectorielle par un travail collaboratif avec les acteurs institutionnels et associatifs. La MPF est un point d'entrée unique pour tous les partenaires :

- **les acteurs institutionnels** tels que les élus, maires, conseils départementaux, établissements scolaires, magistrats, préfectures, hôpitaux.
- **les acteurs associatifs** d'aide aux victimes, de prévention de leurs champs d'action.
- **en interne** avec les cellules de Protection des Familles (CPF), les intervenantes Sociales en Gendarmerie (ISG) ainsi que les différents référents en charge de la prévention.

CLEGUER

Mardi 31 janvier 2023 à 20 heures 30
Salle de la longère, espace Robert Rémot

*Des parents informés,
pour des enfants protégés d'internet*



*Réunion d'information à
l'attention des adultes pour
prévenir des usages à risque de
leurs enfants sur internet*

**ENTRÉE LIBRE -
GRATUITE**



5



INTERNET, COMMENT PROTÉGER NOS ENFANTS ?

Nous avons sollicité la MPF 56, afin de mener une action de sensibilisation, dans les écoles, concernant les bonnes pratiques sur internet. Celle-ci aura lieu courant janvier auprès des Cm1 et Cm2.

Une réunion d'information et d'échanges, destinée aux adultes, sera organisée en parallèle, le 31 janvier. Internet, réseaux sociaux, cyberharcèlement, comment protéger nos enfants ?

Vie municipale

MISE À L'HONNEUR DES SPORTIFS

Le 6 décembre a eu lieu en mairie une remise de médailles aux sportifs clégueurois qui se sont illustrés dans leurs compétitions respectives et ont ainsi contribué à donner une image positive de la commune, nous les en remercions.

- Merwenn Caignec :
- Vice-champion de France de Kick Boxing en -79kh light vétéran
- Champion de Bretagne Kick light
- Vainqueur de la coupe de Bretagne Kick light
- Yanis Oubouch :
- 3^{ème} Championnats de France 2022 Kick Boxing combat ring K1
- Champion de Bretagne K1
- Vainqueur de la coupe de Bretagne Kick Light 2022
- Vainqueur de la coupe de Bretagne K1 light 2022
- Mathieu Le Saëc :
- 3^{ème} du critérium national à Paris
- 1^{er} du critérium de Metz en tennis de table handisport
- Hervé Roullay :
- 3^{ème} du championnat de France multi catégories,
- 3^{ème} du championnat de France vétérans en tennis de table handisport
- Typhaine Laurance :
- Championne de France junior en 2015, depuis professionnelle avec plusieurs podiums.
- Axel Laurance :
- 2 fois sur le podium du tour du Rwanda ,
- 2^{ème} de la Bretagne Classic à Plouay
- Vainqueur d'étape du tour de Croatie



Merwenn Caignec



Mathieu Le Saëc



Hervé Roullay



Typhaine Laurance



Axel Laurance



Vie municipale

RECENSEMENT À CLÉGUER À PARTIR DU 19 JANVIER 2023

Cette année, Cléguer réalise le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer de petits et grands projets pour y répondre. L'ensemble des logements et des habitants seront recensés à partir du 19 janvier 2023.

Comment ça se passe ?

Une lettre sera déposée dans votre boîte aux lettres. Puis, un agent recenseur, recruté par la commune, vous fournira une notice d'information soit dans votre boîte aux lettres soit en mains propres. Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous faire recenser. Ce document est indispensable, gardez-le précieusement.

Se faire recenser en ligne est plus simple et plus rapide pour vous, et également plus économique pour la commune. Moins de formulaires imprimés est aussi plus responsable pour l'environnement. Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, des questionnaires papier pourront vous être remis par l'agent recenseur.

Pourquoi êtes-vous recensés ?

Le recensement de la population permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune. Le recensement fournit également des statistiques sur la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, et les logements...

Les résultats du recensement sont essentiels. Ils permettent de :

1. Déterminer la participation de l'État au budget de notre commune : plus la commune est peuplée, plus cette dotation est importante ! Répondre au recensement, c'est donc permettre à la commune de disposer des ressources financières nécessaires à son fonctionnement.
2. Définir le nombre d'élus au conseil municipal, le mode de scrutin, le nombre de pharmacies...
3. Identifier les besoins en termes d'équipements publics collectifs (transports, écoles, maisons de retraite, structures sportives, etc.), de commerces, de logements...



Pour toute information concernant le recensement dans notre commune, veuillez contacter : Alexandra Geffray-Simon à l'adresse suivante rh@cleguer.fr ou au **02 97 80 18 88**

Pour en savoir plus sur le recensement de la population, rendez-vous sur le site le-recensement-et-moi.fr.

Vie municipale

REFLEXIONS DE MI MANDAT

Nous sommes pratiquement arrivés à mi-mandat, et il nous semble important, nous élus de faire un bilan et tirer des perspectives.

En ce qui concerne notre action sur les investissements menés :

Sur Kerchopine, nous avons fait un parking important tant en ce qui concerne la nécessité de sécuriser les stationnements et les autres usagers tels que piétons et cyclistes. Nous avons refait la voirie entre St Quio et la zone de Kerchopine. Ceci nous a également permis de capter l'eau sous le parking, ce qui est une première au niveau de l'agglomération.

Le plateau de Kerhello, que nous menons avec la société Terravia a vu le jour. Les lots sont pratiquement tous vendus et la voirie sera terminée au printemps prochain.

La maison de santé, a également vu le jour, avec l'installation effective de trois nouveaux docteurs, l'installation également du cabinet d'infirmiers, l'arrivée prochaine d'une orthophoniste et l'installation d'une hypnothérapeute dans le local près du salon de coiffure. Local que la commune a également acheté et réhabilité.

La cité des pins : après expertise des réseaux souterrains et concertation avec l'agglomération, la décision a été prise de renouveler tous les réseaux d'eau potable, d'eau pluviale et d'eaux usées. Certains étaient poreux, d'autres étaient amiantés et afin d'éviter d'avoir à recréuser dans quelques années nous avons pris la décision de les renouveler intégralement.

La deuxième partie des travaux consiste en la réfection de la chaussée, des places de stationnements, en y incluant un cheminement doux afin de permettre aux habitants de venir au centre en toute sécurité.

Le local de rangement associatif : les associations étaient à l'étroit pour ranger le matériel, ou dans des locaux vétustes. Décision a donc été prise de construire un local adapté près du terrain de football. Celui-ci permettra de ranger le matériel de l'association du 13 juillet, du comité des fêtes du bourg, de l'association de loisirs sans hébergement, des foulées ...etc. Il permettra également aux chasseurs d'avoir un local aux normes.

Les jeux de boules : que ce soit celui de la pétanque ou celui des boules bretonnes, ils souffraient de l'usure du temps et captaient volontiers l'eau mais la conservaient. Nous avons donc, en collaboration avec les joueurs, décidé de les rénover.

Bien sûr, nous avons également continué d'investir de l'ordre de cent mille euros par an dans la rénovation des routes. Nous avons également continué les travaux dans les écoles et les investissements informatiques à destination des élèves.

Les terrains de foot : pour nos deux stades, il nous fallait sécuriser les entrées jugées intempestives. Nous avons donc mis soit des portails à Kerchopine, soit des grillages au bourg. Ce grillage a également permis de remplacer la haie vieillissante.

La malterie, où nous avons fait des travaux importants de remise en état, après en avoir repris la gestion à l'agglomération et où une association éponyme s'est mise en place afin d'y faire des animations culturelles.

L'informatique : nous avons mis en place un réseau de wifi européen, et également un réseau Imagina, sur la commune, afin de faciliter l'accès gratuit pour le Wifi EU et la communication sur nos bâtiments architecturaux pour le réseau Imagina.

Concernant nos prochains projets, nous vous avons déjà parlé de la MAM, maison d'assistante maternelle, qui sera située dans la maison que nous avons achetée à Amédée Bardouil et qui est située en centre bourg près du jeu de pétanque. Nous en profiterons pour également agrandir l'espace vert sur cet espace Robert Rémot. Le jardin sera divisé partie pour la MAM, partie pour l'espace vert.

Le projet mené par la société Aiguillon, concernant la construction de logements adaptés aux seniors et de logements à loyers modérés, en est à la phase du dépôt de permis. Ce projet a pris du retard du fait du désaccord de l'architecte des Bâtiments de France sur notre projet de déconstruction et reconstruction du presbytère médiathèque. Deux années de négociations ont été nécessaires pour valider le projet.

Ce projet a d'autant plus d'importance que nous devons proposer des logements en centre-ville, pour les personnes âgées, que nous n'avons plus de parcelle constructible en dehors de celle-là à proximité des commerces et services.

De plus, la législation nous demande de construire les logements à loyers accessibles. Nous ne sommes qu'à 6% de logements répondant à cette règle, alors qu'il nous faudrait être à 20% quand nous aurons 3500 habitants sur la commune. La compensation d'espace vert se fera sur l'Espace Robert Rémot.

De plus nous allons lancer l'étude d'une révision allégée du PLU, pour avoir d'autres terrains constructibles qui répondent à l'obligation de rester en densification de zone urbanisée et non en extension. Le projet de loi appelé ZAN, à savoir Zéro Artificialisation Nette, va singulièrement nous pénaliser pour les années futures. L'objectif est à l'échelle d'une région de diminuer de moitié la surface consacrée aux zones d'habitation et artisanales ou industrielles sur la période d'ici à 2031 par rapport à la période précédente et totalement par la suite. Chacun voit bien que les villes pourront construire en verticalité, mais que feront les zones rurales ??

La Menuis', va également être transformée en salle de sport, ceci pour, là aussi, répondre aux souhaits des associations, de judo, kick boxing et danse notamment.

Ceci nous permettra à terme de libérer la salle actuelle de judo pour d'autres activités associatives.

Le Cléguer de demain se travaille chaque jour, nous faisons en sorte que nos projets soient cohérents les uns par rapport aux autres et surtout construits dans votre intérêt collectif.



Projet presbytère / médiathèque



Vie municipale

RÉVISION ALLÉGÉE DU PLU

Par délibération du 21 mars 2022, le Conseil municipal a décidé de procéder à une révision allégée du PLU approuvé en 2016.

En effet, les objectifs d'urbanisation du bourg prévus dans le document de 2016 sont déjà atteints (lotissement de Kerhello, lotissements du Clos des Chênes, aménagement de l'espace Louis Le Couriaud). Pour accroître la densification du bourg, imposée par la loi dite ALUR (loi pour l'accès au logement et un urbanisme rénové du 24 mars 2014), il faudrait que les propriétaires privés divisent leurs terrains. D'une part, rien ne les y oblige et, d'autre part, les formes urbanistiques des années 1970 et 1980 placent le bâti au milieu de la parcelle, rendant celle-ci difficile à diviser.

En conséquence, pour pouvoir remplir ses objectifs en matière de construction de logements nouveaux (fixés dans le cadre du SCoT du Pays de Lorient), sans extension de la tâche urbaine, il reste peu de possibilité.

L'une d'entre elle est située au Sud de la rue Anne de Bretagne. Classée agricole, elle est difficilement exploitable du fait de son enclavement entre des habitations à l'Ouest, au Nord et à l'Est. La procédure vise donc à ouvrir une partie de cette parcelle à l'urbanisation.

Sur 1,9 hectares, avec une densité de 25 logements par hectare, il sera possible de construire entre 45 et 50 logements dont une partie en logements aidés pour répondre à une autre obligation légale.

La procédure ne peut porter que sur un seul et unique objet.

Dans le cadre de la concertation prévue par la délibération de mars dernier, une réunion publique s'est tenue le 29 novembre à La Longère, en présence des représentants des services de Lorient Agglomération et du cabinet EOL, mandaté pour accompagner la Commune.

Lorsque les études environnementales seront validées, le projet sera soumis pour avis aux personnes publiques associées avant d'être mis à l'enquête publique. À cette occasion, le projet sera exposé au public qui aura la possibilité de s'exprimer et de rencontrer le, ou la, commissaire enquêteur ou enquêtrice.

Cette dernière phase, dont les dates ne sont pas encore arrêtées, fera l'objet d'une large publicité dans la presse, par voie d'affichage et sur le site Internet de la Commune.



9

Travaux

CITÉ DES PINS

En raison des mauvaises conditions climatiques l'enrobé n'a pu être réalisé la semaine du 12 au 16 décembre comme initialement prévu. La centrale d'enrobé étant en maintenance annuelle jusqu'au 23 janvier 2023. Les enrobés sur chaussée se feront en semaine 5 et l'enrobé beige sur trottoirs en semaine 11 (pour des raisons techniques cet enrobé beige ne peut se faire qu'au printemps).

Malgré tout, l'entreprise Eurovia a sécurisé les émergences de réseaux et mis un mono couche sur les secteurs qui n'avaient pas reçu le premier tapis d'enrobé. Ce décalage dans les travaux engendre une gêne importante surtout pour les résidents de la rue des pins (bordures de trottoirs hautes). Nous ne pouvons malheureusement faire autrement.



Travaux

M.A.M

Dans le cadre du projet de la réalisation d'une M.A.M. (Maison d'Assistance Maternelle), nous travaillons avec la Caisse d'Allocation Familiale, la Protection Maternelle et Infantile ainsi qu'un architecte pour réhabiliter la maison qui se trouve entre le terrain de pétanque et le parking du centre. Une fois rénovée, cette maison pourra accueillir 12 enfants et 3 assistantes Maternelles.

Le temps de réaliser toutes les démarches administratives et les travaux, l'ouverture de cette M.A.M. devrait se faire vers le mois de septembre 2024.

MAISON DE SANTÉ

La maison de santé a été inaugurée le samedi 8 octobre en présence du sous-préfet, du sénateur, du député, des conseillers départementaux, des professionnels de santé ainsi que des entreprises ayant réalisé les travaux.

Actuellement, 3 médecins généralistes avec une secrétaire à l'accueil ainsi que 5 infirmiers et infirmières occupent les locaux.

Le 6 février 2023, une orthophoniste va les rejoindre.

Nous sommes toujours la recherche de dentistes et de sage-femmes, espérons que 2023 verra l'arrivée de ces praticiens.



JEUX DE BOULES

Les jeux de boules « pétanque » et « boule bretonne » ont subi une cure de jouvence. Apport de gravillons sur le terrain de pétanque.

En ce qui concerne le boulodrome couvert, réfection complète de l'aire de jeu avec drainage et puisard pour la collecte des eaux de pluie.

Travaux réalisés par les entreprises Garniel et Lavat.



STADES DE FOOT

Stade Louis Le Portz : Sécurisation du terrain de sport par la pose d'un grillage rigide le long de la rue St Gérard. La pose en retrait de cette clôture facilitera l'entretien de ce secteur pour le personnel communal.

Stade La Fontaine : Réalisation d'un mur à la place des traverses en bois bien fatiguées surmonté d'un grillage rigide. Pose d'un portail coulissant pour sécuriser l'enceinte notamment lorsqu'il y a des plateaux de football avec les jeunes enfants.

Ces travaux ont été réalisés par l'entreprise « les jardins de Nicolas Cleudic ».



Travaux

TRAVAUX RÉALISÉS PAR LORIENT AGGLOMÉRATION

Lorient Agglomération ayant la compétence de l'Adduction d'Eau Potable a diligenté l'entreprise TPC Ouest pour renouveler le réseau d'eau potable dans les villages de : Tavardy, Le Guernic, Meslien, St Etienne et Kerdossec.

La commune a profité de ces travaux pour changer le poteau d'incendie qui était défaillant à Tavardy. Le Poteau étant partiellement chez un privé nous l'avons mis de l'autre côté de la voirie au plus près du réseau sur un espace communal.

Cette même entreprise a renouvelé les réseaux d'eau potable et d'eau usée dans l'impasse Lann Er Groez Rhu ainsi que dans la rue de La Fontaine.

Le total des travaux à charge pour Lorient Agglomération : 500 000€ HT



LOCAL CANOË

Le club de Canoë Kayak victime de son succès, se trouve à l'étroit dans les locaux de la base au bas Pont-Scorff. Nous avons donc pris contact avec l'Architecte des Bâtiments de France afin d'étudier les différents scénarios possibles.

LA MENUIS'

Les travaux de rénovation et agrandissement du local « La Menuis » dédié principalement au judo, danse et kick boxing ont commencé en janvier pour une durée d'environ 9 mois.

L'agrandissement consistera à réaliser des vestiaires, toilettes ainsi qu'un local pour la banque alimentaire. La réalisation de cette salle va supprimer les contraintes engendrées par la pose et dépose du tapis de judo que nous connaissons depuis de nombreuses années et facilitera le planning d'occupation des salles.

11

MORBIHAN ÉNERGIES FIABILISE LE RÉSEAU ÉLECTRIQUE

Des travaux de sécurisation sur le réseau électrique de Cléguer sont en cours de réalisation à l'initiative de Morbihan Energies. Plus de trois kilomètres de fils nus vont être déposés dans les secteurs de Keraudran et Restanscouezec et remplacés par des nouvelles lignes qui seront enfouies.

Cette intervention porte sur des éléments du circuit départemental et communal de distribution moyenne et basse tension de l'électricité, vital pour la bonne alimentation de tous les abonnés morbihannais, résidentiels et professionnels (530 000). Morbihan Energies, qui réunit les 250 communes du département, continue à investir fortement dans sa consolidation et son extension - 30/35 millions d'euros par an – outre une enveloppe équivalente dans des projets de transition énergétique.

Le coût pour cette opération de Cléguer est de 500 000 euros, entièrement financé par Morbihan Energies.

Les terrassements sont achevés. La mise en service interviendra au cours du premier trimestre 2023. L'entreprise intervenante est la SDEL. Sur cette portion, le réseau ne traversera plus de parcelles agricoles. Le réseau communal va ainsi gagner en fiabilité.



Environnement

LAVOIR ET FONTAINE SAINT ETIENNE

Les membres du Comité des Fêtes de Saint Etienne et son Président Yannick Le Cadet ont souhaité rénover le lavoir de Saint Etienne. Plusieurs années auparavant, quelques travaux de rénovation avaient été initiés par les villageois, menés à l'époque par Joseph Le Cadet.

Ce site appartient au domaine communal, par conséquent la maîtrise d'œuvre doit être portée par la municipalité. Un projet a été élaboré en concertation avec le Comité des Fêtes. Avant tous travaux, il a fallu déposer un dossier de demande de travaux « Loi sur l'eau » à la DDTM56. Après plusieurs mois, une autorisation a été délivrée avec des préconisations réglementaires. Suite à cela, un appel à projets a été lancé : nous avons étudié 3 propositions et celle de M. Faguiet Franck, artisan à Lorient a été retenue. Les travaux se sont terminés fin octobre 2022 et donnent satisfaction à l'ensemble des protagonistes.

Coût des travaux : 7355.40€ TTC. Le comité a remboursé le coût hors taxe à la commune soit 6129.50€.



VOIRIE RURALE 2022

Comme chaque année, la commune réalise des travaux pour le maintien en bon état de notre réseau routier.

12

En 2022 les routes rénovées :

- Coët Letune
- Ker René
- Village Pilornec
- Village Saint-Guénaël

Nous avons également réalisé de nombreuses purges (racines d'arbre qui détériorent la chaussée) sur un grand nombre de voies communales :

- Route du Landier
- Route de Kervellerin
- Route du Guern
- Kergroise-Sénébret
- Route du Moulin de Saint-Yves
- Route de Kergaindo
- Route de Keranstumeau
- Route de Kergur

Le tout pour un montant de 84 600€ TTC.



REPAS DES AÎNÉS, 73 ANS ET PLUS

Le samedi 15 octobre, 117 personnes étaient présentes au Moulin de Saint-Yves pour le repas annuel. Les doyens de la journée, Mme Françoise Penverne (95 ans) et M. Gaston Nicolas (94 ans) ont reçu un colis gourmand. Il y a eu une pensée pour les doyens de la commune non présents, Mme Caherec, 105 ans, toujours à domicile, ainsi que M. Stanguennec, 95 ans, qui a rejoint l'EHPAD de Plouay.

Les personnes n'ayant pas pu se rendre au repas pour raisons de santé, ont reçu un colis remis par les membres de Conseil d'administration du CCAS. Les résidents des EHPAD et du Domicile Partagé se sont vus remettre un colis composé de linge de toilette et de quelques gourmandises.



Repas des anciens



Préparation des colis



ANNIVERSAIRE DE LA DOYENNE

Mme Caherec a soufflé ses 105 bougies le 20 août. À cette occasion, M. Le Maire, Alain Nicolazo et Christiane François, Adjointe aux affaires sociales, lui ont rendu visite pour partager un goûter en présence de ses enfants.

DOMICILE PARTAGÉ

La rencontre musicale intergénérationnelle entre Cléguer Chante et les enfants des écoles Georges Brassens et Saint-Gérard a ravi les résidents du domicile partagé ainsi qu'une trentaine de clégueois présents. Un goûter fut servi à l'issue du concert.



COLLECTE DE LA BANQUE ALIMENTAIRE

La collecte de la banque alimentaire a eu lieu les 25, 26 et 27 novembre au Proxi et au Super U de Pont Scorff avec l'aide de 12 bénévoles. Le transport des produits collectés était assuré par Armel Bougot, membre du CCAS. Un grand merci à tous les bénévoles qui se sont investis lors de ce week-end durant lequel 650 kg ont été collectés au Super U et 220 kg au Proxi.

☰ Communication - Culture

Médiathèque

DÉMÉNAGEMENT MÉDIATHÈQUE

La Médiathèque a été transférée à la « Grange » (3 rue Pont Person) pour une durée de 2 ans. Les horaires restent inchangés.



MÉDIATHÈQUE NUMÉRIQUE

PROFITEZ DE L'OFFRE DE VIDÉO EN LIGNE DE VOTRE MÉDIATHÈQUE

4 FILMS PAR MOIS À VISIONNER SUR VOTRE COMPTE + DE 6500 PROGRAMMES DES NOUVEAUTÉS

DU CINÉMA
DES DOCUMENTAIRES
DE LA JEUNESSE
DE LA FICTION

• Rendez-vous sur : calliope.bzh

Visonnez les vidéos de votre choix en streaming ou téléchargement sur tous vos écrans et en HD

RESSOURCES NUMÉRIQUES

La Médiathèque fait partie du réseau Calliope. Vous pouvez donc, grâce votre abonnement à Cléguer, emprunter livres, cd, magazines dans les Médiathèques de Caudan, Gestel, Pont-Scorff et Quéven. Les tarifs restent inchangés pour cette année 2023 notamment la gratuité pour les moins de 18 ans

14

ÉCRIVAINNE CLÉGUEROISE « LA PETITE FILLE AUX YEUX D'ÉTOILES »

Après « Ehpap'âmes », journal de bord d'une aide-soignante, Morgane Noblanc signe son second livre. Dans ce roman, cette fois fantastique « La petite fille aux yeux d'étoiles », vous découvrirez l'histoire d'âmes sœurs, de flammes jumelles qui évoluent dans l'univers d'une autre dimension. Retrouvailles, destins mêlés sous forme de bonds quantiques, dans ce livre chargé d'amour, ces âmes sœurs ont une mission divine, celle de sauver le monde !

Livre disponible sur amazon.fr ou contacter Mme Noblanc au 06 76 22 73 93.



☰ *Communication - Culture*

REMISE DES PRIX

Le 9 septembre a eu lieu la remise des prix du concours des maisons fleuries. Particuliers et professionnels se sont vus remettre leurs récompenses de la part de la municipalité ainsi que de la part de l'Association d'Horticulture de Cléguer.

Nous avons pu récompenser également nos gagnants du concours photo :

🏆 Dans la catégorie adolescents :
1^{er} Lyson Le Tocquin (*photo 2*)
2^{ème} Tom Le Tocquin (*photo 1*)

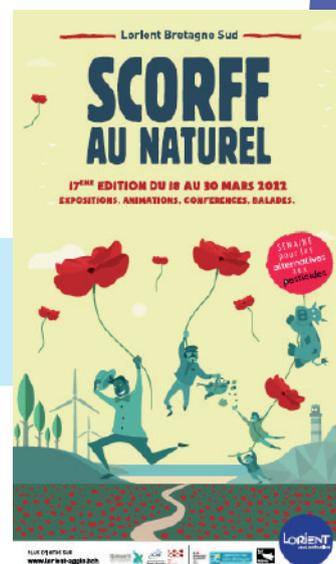
🏆 Dans la catégorie adultes :
1^{er} Gwenn Morvant (*photo 4*)
2^{ème} Stéphane Furaut (*photo 3*)

Félicitations à tous !



Scorff au naturel

La commune participe à l'animation « Scorff au Naturel » organisée par Lorient Agglomération. Une distribution de compost et broyat aura lieu le 21 mars sur le parking de la salle polyvalente de 14h à 17h.



☰ *Communication - Culture*

Effervescences

THEATRE : RETOUR SUR LES JOURNÉES « EFFERVESCENCES »

Sur proposition de la Compagnie du Puits Ferré, l'ADEC 56 (association qui fédère les troupes amateurs du Morbihan) avait choisi Cléguer pour la tenue de la 19ème édition des rencontres théâtrales « Effervescences » les 4 et 5 novembre derniers.

« Effervescences » est une manifestation nomade qui se tient dans une commune différente chaque année à l'automne. Son objectif est de permettre aux troupes d'échanger sur leurs pratiques et de proposer des extraits de leur travail. Le public est invité à venir gratuitement assister au travail des acteurs et aux représentations.

Pendant ces deux jours, 16 troupes ont montré un échantillon de leur répertoire et ce sont un peu plus de 300 personnes sur les deux soirées qui ont pu goûter à la diversité et à la qualité du théâtre amateur en Morbihan. Chaque extrait était précédé d'une prestation de l'atelier clown de Kewenn Entr'actes qui a largement contribué à la bonne humeur de ces deux soirées.

La journée du samedi a vu se dérouler deux autres temps forts : le matin, l'assemblée générale de l'ADEC en présence d'un bon nombre d'adhérents et le samedi après-midi, un grand atelier dans les locaux de la Malterie. 40 comédiens issus d'une vingtaine de troupes ont partagé ce laps de temps autour du thème « création d'un métier inconnu », ce qui a donné lieu à des improvisations autour de métiers tous aussi improbables les uns que les autres.

Cette manifestation, des plus réussies, aux dires de tous, n'aurait bien sûr pas pu avoir lieu sans le concours actif de la municipalité, des services techniques, des bénévoles de la Compagnie et des commerçants de Cléguer que l'ADEC 56 et La Compagnie du Puits Ferré remercient chaleureusement.



16

Nouveaux Professionnels

CONSEIL EN FINANCEMENT

Installée depuis près de 10 ans sur la commune, Cyndie Dubois aime le contact clients. Après 5 années d'expérience dans le courtage financier, elle décide de travailler comme indépendante avec le réseau ELISTA, ceci depuis 1 an et demi. Elle accompagne les particuliers et les professionnels dans la recherche de solutions de financements les mieux adaptés pour concrétiser leurs projets. En relation avec les banques locales, les organismes privés, elle assure le montage de dossiers (calcul de l'enveloppe budgétaire, recherche du meilleur taux, analyse des assurances emprunteur) et le suivi par la gestion de la relation avec les services bancaires. Elle intervient dans les domaines des assurances emprunteurs, prêts immobiliers, défiscalisations, rachats de prêt, financements professionnels).

Elle intervient sur tout le grand ouest et se déplace chez vous sur rendez-vous. Vous la retrouvez sur <https://www.facebook.com/cyndiedubois-courtier-immob-zh>



☰ *Communication*

Nouveaux Professionnels

L'ÉVEIL DU CORPS

Mme Morgane Noblanc pratique la réflexologie plantaire, la numérologie, depuis avril 2022. Elle vous accueille chez elle, où elle s'est aménagée un espace rien que pour vous. Après 15 années de travail dans le milieu médical, elle a souhaité se former et se consacrer au bien-être.

Elle vous propose des séances de réflexologie plantaire afin de travailler sur le rééquilibrage de soi, le sommeil, le transit, la fatigue, le stress, les angoisses, la respiration... (environ 50 mn). Formée à la pratique du massage en Lemniscate, elle pratique ce massage qui est basé sur des mouvements en forme de huit, symbole de l'infini. La numérologie lui permet de travailler sur la potentialité d'une personne, à partir de sa date et heure de naissance.

Des séances de découverte, des soins combinés, vous sont proposés. Vous avez également la possibilité d'offrir des chèques cadeaux soins à vos proches.

Retrouvez Morgane Noblanc sur Facebook : [L'éveil du corps](#)



L'éveil du corps (E.I)

Noblanc Morgane
5, impasse Théodore Botrel
56620 Cléguer
SIRET: 81964406300011

Sur rendez-vous au :
06.76.22.73.93

Lundi au vendredi 9h30-19h / Samedi 10h-15h
Ferme le Mercredi

HYPNOTHÉRAPEUTE

Sandrine Mercier, Clégueroise depuis 2 ans et demi, vient d'ouvrir, son cabinet d'hypnothérapeute au centre bourg (local près du salon de coiffure). Grâce à une reconversion professionnelle, après 15 années dans le commerce, elle a suivi plusieurs formations afin de se spécialiser en hypnothérapie, qu'elle pratique depuis 1 an à domicile.

Sandrine Mercier propose de vous aider sur les problèmes de stress, de sommeil, les phobies, les addictions, l'arrêt du tabac, de gérer son mieux être lorsque l'on est atteint d'une maladie. Elle vous aide à trouver votre équilibre par des séances d'hypnose et/ou de PNL (cette dernière se pratiquant en état de conscience), deux disciplines complémentaires. Elle reçoit les adultes et a également une spécialisation concernant les enfants et adolescents.

Elle pratique à temps plein, du lundi au samedi, éventuellement le dimanche matin (si besoin) uniquement sur rendez-vous. Possibilité d'intervention à domicile.



HYPNOTHÉRAPEUTE

**SANDRINE
MERCIER**

SUR RDV
AU
07.83.84.84.56

9 RUE DE
DOUED
CLÉGUER

Hypnosement votre hypnosement_votre
 hypnosementvotre56@gmail.com

Prochain

"Marché des Producteurs Locaux"

le 26 mai 2023
de 18h à 21 h, sur l'Espace Robert Rémot

Vie Péri-scolaire



Effectifs 2022/2023 -> Maternelle **103 élèves**
 -> Primaires **164 élèves**
 Soit **267 élèves** pour les deux écoles Brassens et Saint Gérard

TARIFICATION DE LA CANTINE APPLIQUEE AU 1^{ER} JANVIER 2023

Les tensions actuelles sur la restauration collective contraignent les prestataires, quels qu'ils soient, à fortement réactualiser les tarifs à la hausse. C'est le cas d'Armonys qui livre les repas pour le restaurant communal.

18

Celui-ci proposait une hausse de 9,5% sur les produits alimentaires, liée à celle de nombreux produits entrant dans la composition des repas, et de 6,5% des prestations annexes, en grande partie du fait de l'augmentation de la masse salariale et des coûts de l'énergie. elle a également pris à sa charge les augmentations liées au personnel, seule la variation du tarif d'Armonys a été répercuté.

Ceci se traduit par une augmentation globale de 0,24 € par repas.

CANTINE

Tarifs 2022 (en €)

Tarifs 2023 (en €)

	Tarifs 2022 (en €)	Tarifs 2023 (en €)
Tarif enfant	3,27	3,51
Tarif adulte	5,75	5,99
Tarif encadrement enfant panier repas	0,93	0,93

En 2022, le coût réel d'un repas s'élevait à 6,96 €. Depuis l'intégration de cette hausse, en septembre dernier, il est à 7,20 €. Pour autant, la hausse n'est répercutée que depuis ce mois de janvier. La collectivité prend donc à sa charge 3,69 € par repas.

Le marché actuel s'achevant le 31 décembre 2023, il est convenu avec le prestataire que ces tarifs resteront inchangés jusqu'à ce terme.

ECOLE GEORGES BRASSENS

L'art d'être écolier

On ne naît pas écolier on le devient à travers la manipulation des quantités, la rencontre avec des œuvres de la littérature, la découverte des sciences... Cet enrichissement culturel est primordial et passe également par les différentes activités artistiques proposées tout au long de la scolarité des élèves.

Afin de permettre à tous de se constituer une culture personnelle riche et cohérente tout au long de leur parcours scolaire, les enfants rencontrent différents genres littéraires et types de supports de lecture) comme lors des séances de raconté-tapis ou Kamishibai organisées à la médiathèque pour les élèves de maternelle.

La pratique artistique a également une place primordiale à l'école primaire c'est pourquoi les élèves participent à la grande lessive [photo]deux fois dans l'année, à la fête du court-métrage et à des concours de production d'écrits (poésie, récit), ou de production d'arts visuels.

Cette année, les enfants fréquenteront divers lieux culturels (visite guidée du théâtre du Strapontin, cinéma de Noël au Strapontin pour les élèves de maternelle, pièce de théâtre à Inzinzac-Lochrist et au Grand-théâtre, visite de l'atelier d'Estienne). Les élèves de CM1 et de CM2 auront également la chance de travailler avec des artistes (une autrice Mme Verlaguet, un comédien assistant metteur en scène M. Fafiotte et un professeur de hip-hop de l'Amicale laïque) dans le cadre d'une résidence d'artistes. A l'issue de ces interventions, une présentation du projet mené se déroulera en mars au théâtre du Strapontin.



Exposition de La Grande Lessive sur le thème "La couleur de mes rêves".

Lecture par Catherine Verlaguet du premier jet de l'adaptation réalisée par les élèves de CM1-CM2.



ECOLE SAINT-GÉRAND

Nous accueillons une centaine d'élèves à l'école Saint-Gérard pour l'année scolaire 2022-2023.

Nous prolongeons notre projet autour du développement durable, de l'écologie et de la coopération avec notamment la participation au projet Plant'haie en partenariat avec l'université de Rennes 1 et Bubble Kids qui nous a offert 600 bulbes à planter pour embellir notre école et ses abords.

La réflexion sur le bien-être à l'école et la coopération suit son cours. Ainsi, nous espérons voir très prochainement apparaître de nouveaux espaces de jeux sur nos cours et un jardin potager dessiné et réalisé par les enfants.

Voici les projets de ce début d'année :

- Une rentrée pastorale à St Guénaël (une journée, tous ensemble pour découvrir un site Clégurois et vivre notre projet d'école Catholique).
- La grande lessive ou « La couleur de tes rêves » (une exposition au sein de notre école).
- Noël Vert ou la préparation de bricolages de Noël essentiellement recyclés ou récupérés pour participer au Marché de Noël des commerçants du bourg de Cléguer.
- Des travaux de groupes avec des niveaux mélangés pour dessiner le jardin potager et choisir la forme de la future haie (Plant'haie).
- Un atelier bulbes avec la plantation de 600 bulbes (Bubble Kids).
- 30 minutes d'activité physique par jour...en route pour les JO !

Les inscriptions sont possibles en cours d'année et peuvent être réalisées dès maintenant pour la rentrée de septembre 2023. Pour rappel, un enfant ayant 2 ans au 31 décembre de l'année scolaire en cours peut être inscrit en PS1. Passé cette date, il devra attendre la rentrée suivante, en septembre.

Contact : Maria Le Pabic, ecole.st-gerand@wanadoo.fr 0297326359.



Atelier couture Noël vert

Sortie en forêt



Associations

BADMINTON

L'engouement pour le badminton à Cléguer ne se dément pas puisque cette année encore,

La section enregistre une nouvelle augmentation de son effectif : 40 adhérents en ce début de saison 2022/23 (34 pour la même période l'an passé).

Même si l'on se réjouit d'un tel intérêt pour le badminton, cela n'est pas sans poser quelques problèmes d'organisation lors des séances car nous ne disposons que de 4 terrains.

De fait, il n'est plus possible d'accepter de nouveaux adhérents malgré les demandes. Il faudra peut-être, dans un avenir proche envisager un 3^{ème} créneau horaire dans la semaine et/ou le tracé d'un 5^{ème} terrain dans la salle polyvalente.

Séances les lundis et jeudis de 18h30 à 20h30.



TENNIS DE TABLE

La reprise de septembre s'est bien passée, avec 56 licenciés dont 20 jeunes. Malgré deux années compliquées liées au contexte sanitaire, nous sommes heureux de comptabiliser un nombre de licenciés constant. Cette année, nous avons même renforcé la structure avec une équipe sénior supplémentaire et deux équipes jeunes. L'entraînement des adultes est encadré par Fabrice Lorgeray, bénévole au club.

Les jeunes confirmés sont encadrés par Jean-Philippe Le Lain, entraîneur diplômé et salarié au club. L'entraînement des jeunes débutants est assuré par trois joueurs bénévoles : Jean-Philippe Sueur (président), Mathieu Le Saëc et Cédric Le Foulgoc. Nous avons à ce jour 8 équipes qui représentent toutes les divisions de la départementales 4 à la régionale 2. L'objectif est de continuer dans cette dynamique et essayer qu'une troisième équipe accède au niveau régional.

Pour sa deuxième année d'existence, la section handisport a organisé sa première compétition avec le premier tour de criterium National 2 nord, auquel participait Hervé Roullay. En national 1, il faut noter la belle performance de Mathieu Le Saëc qui se maintient.

Principaux résultats de l'année 2022 :

- Baptiste Simon champion d'Europe scolaire en double et vice-champion d'Europe en double mixte en Autriche.
- Ewen Le Merdy qualifié au championnat de France des finales par classements à Ducey en Normandie.
- Mathieu Le Saëc champion de Bretagne handisport debout.
- Hervé Roullay meilleur français au championnat de France élite en classe 1.



Associations

FOULÉES DE CLÉGUER

L'objectif des organisateurs du Trail de la Vallée du Scorff, c'est d'abord de créer une animation sur la commune, mais aussi que les participants repartent de Cléguer "heureux".

Objectif atteint avec 953 coureurs satisfaits et heureux et ce sont eux qui en parlent le mieux.

Guylaine de Quimper nous écrit pour nous remercier pour ce weekend "bonheur".

Le vainqueur venu de Perros Guirec nous dira que c'est le plus beau trail de Bretagne, tandis que le 3^{ème} venu de Chamonix soulignera la qualité des bénévoles. Sandrine d'Inguiniel confirmera ces propos en parlant de "bénévoles anges gardiens".

Enfin Ali Liban changera carrément l'appellation TVS en Trail des Valeurs Sincères.

Autre satisfaction des organisateurs, la qualité des participants : ainsi le 3^{ème} homme de la course principale a été champion de France de Marathon et la 3^{ème} féminine venue de Gironde est une des meilleures spécialistes du Trail en France.

Mais cette réussite n'est pas le fruit du hasard, c'est le résultat de plusieurs mois de travail des 47 adhérents et par le soutien de 76 bénévoles, venus en majorité de la commune mais aussi de Calan, Lanvaudan ou encore Quimperlé et Plouhinec.

C'est également une belle collaboration entre l'association organisatrice, le comité des fêtes, le club cyclo de la Stiren et le Football Club de Kerchopine.

Les organisateurs remercient les municipalités de Plouay et de Pont Scorff pour leur accueil mais aussi les propriétaires privés qui ont prêté leurs chemins le temps d'un week-end.

Par ailleurs il est rappelé que les autorisations de passage ne sont valables que lors du TVS.



22 MAISON DES JEUNES

La Maison des jeunes vous accueille aux horaires suivants :

- **Cardio renfo.** **Lundi 10h -11h**
- **Cardio renfo** **Lundi. 20h.30 - 21h30**
- **Stretching.** **Vendredi 10h - 11h**
- **Stretching.** **Vendredi. 19h 45 - 20h45**

Renseignements : **06 31 80 55 67** - Madame le Cadet



Associations

DANSE

La saison dernière s'est terminée par un magnifique Gala à l'Estran de Guidel. Le nombre d'élèves, dans tous les cours, est en forte progression cette année, est-ce l'effet Gala ?

La reprise de Septembre a été compliquée pour les cours de Street et Urban Dance. Nous avons recontacté Sofia Bairthy qui a accepté de revenir exceptionnellement cette saison suite à nos problèmes de recrutement. Leeloo est en charge du cours d'Eveil Street cette année.

Rebecca Michalski a ouvert un 3^{ème} cours de danse Classique, ainsi qu'un nouveau cours de 'renfo-barre à terre et Pilate' qui affiche déjà complet.

Un projet pédagogique 'théâtre et danse' est en cours avec la classe de CM2 de Georges Brassens et Greg Deidda, notre prof de Breakdance en accompagnement Hip hop, sur 5 séances en résidence sur Cléguer avec restitution au Strapontin en Mars prochain. Nous faisons partie du 'Réseau Hip Hop Bretagne' afin de mutualiser les savoirs, les échanges, les stages et formations. Le Bounce United crew, prépare une nouvelle chorégraphie, cette année en résidence, c'est-à-dire, un dimanche par mois, en plus de leurs autres cours de Street et Break. Le groupe a eu le plaisir d'accueillir Mounir Kerfah de la Cie 'Pyramid' de Rochefort (78), qui a partagé quelques mouvements avec elles. Un programme de concours est déjà établi avec des déplacements sur Plérin, Vannes, Angers, Courbevoie, Lyon, Les Sables d'Olonne...



Contact Coordonnateur : edith.danse.al@gmail.com – 07.68.41.29.13 – 02.97.32.41.90



23

ASSOCIATION L'ATELIER

Après 2 ans d'interruption en raison de la pandémie, nous avons pu exposer nos travaux : la Présidente se dit satisfaite de cette reprise.

Nous continuons cependant nos réunions les mardis de 14h à 17h et les 1^{er} et 3^{èmes} vendredis du mois.

Les personnes intéressées peuvent contacter la Présidente Hélène JAFFRE au **02 97 32 55 36**.



Infos communales, associatives y sont diffusées. Rejoignez-nous !

Associations

BREIZH PAN CELTIC

Cet été a accueilli plusieurs évènements marquants pour l'association Breizh Pan Celtic.

La vidéo « THE GAEL » réalisée par Breizh Pan Celtic a connu un grand succès sur YouTube, dépassant 1 million de vues.

À la mi-juillet s'est déroulée une rencontre Bretagne – Irlande, au cours de laquelle le groupe de jeunes musiciens irlandais (Music Génération Laois) ayant participé à la vidéo, sont venus sur le site de Trémelin en Brocéliande rencontrer les musiciens bretons dont l'École de harpe ancienne de Bretagne menée par Violaine Mayor et la famille Derreumaux, auxquels se sont joints la chorale du Verger et l'école de harpe de Monfort. Au programme, des stages de musique bretonne, des sessions et une conférence de présentation de la harpe celtique historique par Violaine Mayor.



Le 2 octobre a eu lieu le concert – fest-deiz annuel de l'association. À l'affiche se sont présentés pour le concert l'ensemble de harpe Gens Cambrina ainsi que Breizh Pan Celtic - Le Groupe qui a donné son titre « THE GAEL », suivi du fest-deiz avec le trio Derreumaux-Moermann, le duo Herrou-Mayor, ainsi que le groupe trad-électro Herriwenn.

Les cours de harpe ont repris depuis le samedi 26 novembre ! Les cours sont animés par Laurent Aprile, membre de l'association Hent Teenn Breizh, et proposent à tous la découverte et l'apprentissage de la harpe celtique à corde de bronze.

Après une pause de trois ans liée à la situation sanitaire, Le festival Pan Celtic reprends en 2023 et aura lieu à Carlow du 11 au 16 avril. Il réunira comme chaque année des représentants de toutes les nations celtiques pour des concours et des spectacles de musique, de chant et de danse.

L'association Breizh Pan Celtic est très heureuse de pouvoir à nouveau participer avec l'organisation d'une délégation bretonne au festival. La délégation y présentera des harpistes, des sonneurs, des chanteurs, des danseurs et des groupes musicaux pour représenter la Bretagne à l'international.

D'autres évènements musicaux sont également prévus en Bretagne par l'association avant la date du festival. Plus d'informations à venir.

24

LES AMIS DE LA CHAPELLE DU BAS PONT-SCORFF

L'association « Les amis de la chapelle du Bas Pont-Scorff » fêtera cette année ses 30 ans.

Dans un désir de conservation du patrimoine local, ses membres ont œuvré à la restauration de cet édifice.

À cette occasion, une présentation permettra de vous faire découvrir les diverses actions menées au cours de ces années par les bénévoles.

Elle aura lieu le 28 janvier 2023 18h à La Malterie



Associations

UNE CLÉ POUR HAÏTI

Un membre actif de notre association a rejoint nos amis Haïtiens en Juin dernier.

Dans ce pays en crise depuis de nombreux mois, où les gangs sèment la terreur dans les quartiers, la sécurité est primordiale. Dans l'impossibilité de se rendre à Port au Prince, le rdv est fixé hors de la capitale.

Au départ de St Domingue et accompagné de Paolino notre interlocuteur local, le voyage prévu initialement en 4x4 s'est vite transformé en 2 roues (moto) pour pallier les blocages à la frontière. Pour autant les voilà arrivés auprès de nos amis haïtiens, un grand moment d'émotion la dernière rencontre datait de 2017.

Sur place, Roehenie et Watson, les deux étudiants parrainés dans leurs études, ont pu confier les difficultés auxquelles ils sont confrontés au quotidien, du fait de l'insécurité grandissante dans le pays.

Ce fut également l'occasion d'échanger de vive voix avec Marie France, coordinatrice de l'ensemble de nos actions à Waney 87, qui s'assure également de l'équité locale.

Enfin la rencontre avec Osny, artiste en Bosmétal, a permis de découvrir les nouvelles créations afin de préparer nos marchés et exposition à venir.

une
C.L.É.
(Compter, Lire, Écrire)
pour Haïti



Seconde vie pour les Maillots offerts par la Stiren et le FC Kerchopine.

LA MALTERIE

C'est là qu'ça s'brasse !

Cette ancienne brasserie du 19^{ème} siècle devient un lieu associatif proposant une programmation axée « culture-nature » : cours, ateliers, expositions, spectacles...

Beaucoup d'événements à venir, suivez-nous sur Facebook !

Cours à l'année (2022/2023)

Hatha Yoga

Jeudi 9h15-10h30 / 19h15-20h30

Isabelle Flahault : **06 07 82 18 20** / i.flao@wanadoo.fr

Initiation à la calligraphie chinoise

Mercredi 9h30-11h

Li Simon-Huang : **06 51 51 87 28** / chinarts98@yahoo.fr

Qi gong

Lundi 18h30-19h45, Vendredi 9h30-10h45

Catherine Hallier : **06 29 98 71 41** /

latraceduvent4@gmail.com

Herboristerie familiale

Lundi 18h-20h (10 cours) + 6 sorties

le samedi (à l'année ou à la carte)

Krystel Wlodarczyk : **06 03 38 41 86** /

aventuresvegetales@gmail.com

Événements à venir en 2023

Stages : théâtre enfant et adulte, atelier voix, mosaïque, gravure...

Spectacles : clowns, danse butô...

Concerts : jazz manouche, bal swing, jazz, tango...

Expos : mosaïque, gravure, sculpture, peinture, carnets de voyage, art numérique...

Association La Malterie

Rue du pont romain, le Bas Pont Scorff, Cléguer

Malterie Baspontscorff

lamalteriedubas@gmail.com



Associations

CLÉGUER CHANTE

L'association a repris ses activités depuis le début septembre.

L'Atelier « Chant et Bien-être » accueille, deux lundis par mois de 14h à 15h à la longère, toute celles et tous ceux qui ont envie de chanter et de se retrouver avec d'autres qui partagent leur goût du chant et de la convivialité.

Les enfants des cours moyens des deux écoles ont aussi commencé à apprendre de nouveaux chants avec leurs professeurs. Cet apprentissage est supervisé par Evelyne Dodeur.

L'Atelier « Chansons » a repris lui aussi sous la houlette de Didier Helleux qui fait faire une fois par mois à chacun des participants un travail de soliste.

Les enfants et les deux ateliers se produiront ensemble le vendredi 2 Juin pour inaugurer le festival Cléguer Chante 2023, autour du thème de la protection de la planète.

Le samedi 3 juin, un concert aura lieu à la chapelle de Saint Etienne et le festival se terminera par un concert de chorales le dimanche 4 juin à l'église de Cléguer.



Cléguer Chante organise aussi des concerts tout au long de l'année. Le concert de musique baroque du 24 septembre a inauguré la saison avec succès. Nous avons également eu le plaisir de proposer un concert de Noël le samedi 10 décembre, à l'église de Cléguer, sous la direction de Mathilde Helleux et d'Ana-Inez Agazzi.

LA NAISSANCE DE L'ASSOCIATION D'HORTICULTURE

26

En mars 1983, Monsieur Le Couriaud, maire a été trouvé Armel Bougot pour lui demander de créer avec lui l'Association d'Horticulture, avec comme mission principale, l'embellissement de la commune. Il est vrai qu'à l'époque, seule Quéven était dotée d'une association équivalente.

En octobre 1983, l'Association d'Horticulture est née.

Jean-Claude Blayot avait été nommé Président, Jean Coché devenait secrétaire et Maurice Quentel trésorier.

L'Association comptait bien sûr dans ses rangs Armel Bougot, qui assurait l'ensemble des conférences et André Guillevin, qui fut embauché plus tard comme le premier jardinier de la commune.

Au bout d'un an (octobre 1984), La première assemblée générale eu lieu. Il y avait déjà 22 membres inscrits. Jean Gouello devint Président, aidé de Jean-Claude Blayot pendant un an ou deux.

« Tout était à construire. Le concours des maisons fleuries a débuté en 1986, financé par le repas annuel, Armel commençait déjà à organiser et intervenir dans les réunions mensuelles d'information, le lundi de Pentecôte devenait notre date annuelle de pique-nique, et nous faisons déjà quelques sorties à la journée. Nous avons entre autres, pu admirer des jardins à Quimper, Jersey, Brest, Rennes, Roscoff et Bréhat. » (Propos de Jean GOUELLO, Président d'honneur).



Informations diverses

OSONS LE BUS

Une sortie a été organisée le 22 septembre par Carole Daniel, chargée de prévention au CLARPA 56 à l'instigation de Patrick Evano, adjoint de la commune.

Les participants se sont installés dans le café de la gare pour regarder les plans et les horaires autour d'un café.

Chacun est reparti avec les informations sur les horaires pour se rendre à Lorient à partir de l'arrêt le plus proche de chez eux.

Plusieurs personnes, un peu réticentes au départ, ont vu l'intérêt du bus pour se rendre à certains endroits, notamment au centre de Lorient. En effet, elles ont pris conscience du compromis entre la liberté d'utiliser sa voiture et la facilité de monter dans le bus, de profiter du paysage et de ne pas avoir à chercher une place pour stationner.

L'après-midi a passé très vite et les personnes étaient contentes de cette sortie.



SIGNAL CONSO : UN SERVICE PUBLIC POUR LES CONSOMMATEURS

Consommateur, si vous rencontrez un problème avec un professionnel : achat (magasin ou en ligne), café-restaurant, eau-gaz-électricité, banque-assurance-mutuelle, téléphonie-Internet, voyage-loisirs, automobile..., sachez que vous pouvez le signaler sur la plateforme SignalConso de la DGCCRF (Direction générale de la concurrence, consommation et de la répression des fraudes).

Mode d'emploi de SignalConso

Signalez sur la plateforme SignalConso le problème (de manière anonyme ou non), ou posez directement votre question aux services de la répression des fraudes. Dans tous les cas, Signal Conso oriente le consommateur et le conseille. Lorsque vous avez déposé un signalement, SignalConso contacte le professionnel pour l'en informer. Ce dernier peut alors vous répondre et/ou s'améliorer et vous serez informé par un email de SignalConso de son action. Si vous avez choisi de communiquer vos coordonnées au professionnel, il pourra vous contacter directement. Enfin, si vous choisissez d'interroger la DGCCRF sur vos droits, un agent de la répression des fraudes vous adressera par mail une réponse individualisée.

Intervention de la répression des fraudes grâce aux signalements des consommateurs.

Votre signalement est automatiquement enregistré dans la base de données de la DGCCRF. Lorsque pour un même professionnel, les signalements se multiplient alors la répression des fraudes peut décider de surveiller ou de le contrôler.

Adresse Internet de la plateforme Signal Conso : <https://signal.conso.gouv.fr/>



Règlement des litiges de consommation

En cas de litiges, rapprochez-vous d'une association de défense des consommateurs qui vous aidera dans vos démarches de règlement amiable. Retrouvez toutes les permanences et les coordonnées des associations de défense de consommateurs bretonnes sur le site de la Maison de la consommation et de l'environnement (Mce) : www.mce-info.org/pratique/

📎 Informations diverses

ESPACE FRANCE SERVICES PLOUAY

France services, c'est le retour du service public au cœur des territoires !

Les agents de votre France services sont formés et disponibles pour vous accompagner dans vos démarches du quotidien. C'est avant tout un guichet unique qui donne accès dans un seul et même lieu aux principaux organismes de services publics : le ministère de l'Intérieur, le ministère de la Justice, les Finances publiques, Pôle emploi, l'Assurance retraite, l'Assurance maladie, la Caf, la MSA et la Poste. Ainsi, pour résoudre vos démarches les plus complexes, les agents peuvent s'appuyer sur leurs correspondants au sein du réseau de ces neuf partenaires nationaux.

Finances Publiques : simulation d'impôt, création de compte en ligne, changement d'adresse ou de coordonnées bancaires, changement d'état civil.

CAF : informations, simulation de droit, demande de prestations en ligne, accompagnement à l'actualisation trimestrielle pour le RSA et la prime d'activité, impression du quotient familial.

CPAM : création de compte Ameli et accompagnement sur l'espace (changement d'adresse, demande de carte vitale, demande d'attestation de droit, accompagnement à la déclaration de naissance ou d'arrêt de travail, demande de complémentaire santé solidaire).

28

CARSAT : création de compte et accompagnement à la demande de retraite de base ou de pension de réversion. **ANTS** : pré-demande de carte identité et de passeport, demande de permis de conduire, changement d'adresse, et de titulaire sur la carte grise.

Pôle emploi : création de compte pôle emploi en ligne, demande d'indemnisation et inscription. **La poste** : création de l'identité numérique.

Msa : informations, simulation de droit, demande de prestations en ligne, accompagnement à l'actualisation

trimestrielle pour le RSA et la prime d'activité, impression du quotient familial, demande d'attestation de droit, demande de complémentaire santé solidaire, accompagnement à la déclaration de naissance ou d'arrêt de travail et accompagnement à la demande de retraite de base ou de pension de réversion.

Point justice : orientation vers les associations adil, ufc que choisir, FNATH, UDAF, CIDFF, France victime, Cimade, avocat, boutique de droit, défenseurs de droit et accompagnement des demandes d'aide juridictionnelle, demande auprès du Juge aux affaires familiales.

Des difficultés pour accéder aux services numériques ? Création d'une adresse e-mail, impression ou scan d'un justificatif, simulation d'allocations, création de vos identifiants pour accéder au service public en ligne... Les agents France services vous accompagnent également dans l'utilisation des outils informatiques et numériques du quotidien.

Place du Vieux Château - salle des permanences Plouay



Horaires d'ouverture :

Lundi : de 9h à 12h et de 14h à 17h
Mardi : de 14h à 17h
Mercredi : de 9h à 12h et de 14h à 17h
Jeudi : de 9h à 12h
Vendredi : de 9h à 12h et de 14h à 17h
Samedi : de 9h à 12h

Renseignements :

02.97.33.05.40 - franceservices@plouay.fr

BADGE DÉCHETTERIE

DEPUIS LE 15 SEPTEMBRE DERNIER, LE BADGE EST DÉSORMAIS OBLIGATOIRE POUR ACCÉDER AUX DÉCHETTERIES SUR L'AGGLOMÉRATION.

© Crédit Lorient Agglomération



Informations diverses

AUTORISATIONS D'URBANISME ET TAXES



LES AUTORISATIONS D'URBANISME ET LES TAXES EN 2022

Vous construisez ?
Vous rénovez ?
Vous faites un aménagement ou un agrandissement ?



N'oubliez pas de prévoir la taxe d'aménagement (TA) et la taxe d'archéologie préventive (TAP) dans votre budget

Qu'est-ce que la TA ?

La taxe d'aménagement, instaurée en 2012, concerne la construction, la reconstruction, l'agrandissement de bâtiments et les aménagements de toute nature nécessitant une autorisation d'urbanisme (maison individuelle, abri de jardin, véranda, piscine, éoliennes, camping, emplacements de stationnement, panneaux photovoltaïques au sol, bâtiments artisanaux et industriels, etc.)

La TA est composée :

- d'une **part communale** qui sert à financer les équipements publics rendus nécessaires par l'urbanisation (pas d'affectation à une opération particulière),
- d'une **part départementale** en vue de financer la protection, la gestion et l'ouverture au public des espaces naturels sensibles d'une part, et d'autre part les dépenses des conseils d'architecture, d'urbanisme et d'environnement (CAUE).

La TA la TAP



Qu'est-ce que la TAP ?

La taxe d'archéologie préventive est exigible pour tous les travaux qui donnent lieu à une autorisation d'urbanisme dès lors que lesdits travaux affectent le sous-sol.

Elle contribue au **financement** de l'institut national de recherches archéologiques préventives (INRAP) pour la réalisation de fouilles archéologiques.



Quand suis-je taxable et comment est calculée ma taxe ?

Le fait générateur : la délivrance tacite ou expresse de l'autorisation d'urbanisme (déclaration préalable, permis de construire ou d'aménager)

Petite leçon de calcul de la TA et de la TAP

$$TA = \begin{cases} S \times \text{valeur forfaitaire} \times \text{taux communal} \\ + \\ S \times \text{valeur forfaitaire} \times \text{taux départemental} \end{cases}$$

$$TAP = S \times \text{Valeur forfaitaire} \times \text{taux TAP}$$

Un abattement unique de 50 % pour la TA et la TAP a été institué. Il s'applique :
- aux 100 premiers mètres carrés des résidences principales
- aux sociétés HLM
- aux constructions abritant des activités économiques

Des exonérations facultatives ont pu être instituées localement : renseignez-vous auprès de votre collectivité.

NOTA

Les valeurs forfaitaires et les taux peuvent être actualisés chaque année

Valeurs forfaitaires pour 2022 :
Construction = 820 € / m²
Stationnement = 2 000 € / place
Piscine = 200 € / m²

Ces valeurs forfaitaires sont à multiplier par les taux communal, départemental et TAP indiqués ci-contre.

Taux communal : Fixé par délibération du conseil municipal
Taux départemental : Fixé par le conseil départemental : **1,1 % pour 2022**
Taux TAP : 0,40 %

S = surface taxable à la TA et à la TAP
Somme des surfaces de chaque plancher closes et couvertes dont la hauteur est > à 1,80 m, calculée au nu des façades du bâtiment, déduction faite des vides et trémies

Où obtenir des renseignements ?

- Après de votre commune afin de connaître le taux voté par la commune et les exonérations éventuellement instituées

- Si le dossier de demande d'urbanisme est déposé **avant le 01/09/2022** : s'adresser à la Direction Départementale des Territoires - DDTM - Service Urbanisme Habitat et Construction - Unité Fiscale - 1 allée du Général Le Troadec - BP 520 56019 VANNES CEDEX
Courriel : ddtm-taxes-urbanisme@morbihan.gouv.fr
Tél : 02 56 63 73 70 (lundi matin, mercredi après-midi et jeudi matin)

- Si le dossier de demande d'urbanisme est déposé **à compter du 01/09/2022** : s'adresser à la Direction Départementale des Finances Publiques - Service Départemental des Impôts Fonciers - SDIF - 23 rue du 8 mai 1945 - 56002 PLOERMEIL CEDEX
Courriel : sdif.morbihan@dgfip.finances.gouv.fr
Tél : 02 97 01 50 66

Depuis votre messagerie sécurisée, dans votre espace personnel sur www.impots.gouv.fr.

Quand dois-je payer la TA et la TAP ?

Cela dépend de la date de dépôt de la demande d'autorisation d'urbanisme.

Si le dossier d'autorisation d'urbanisme (DP, PC ou PA) est déposé **avant** le 1^{er} septembre 2022 :

- si le **montant est inférieur à 1 500 €** : à régler en **1 échéance** 1 an après la date de décision expresse ou tacite de l'autorisation d'urbanisme
- si le **montant est supérieur à 1 500 €** : à régler en **2 échéances** de montant égal :
* la première : 1 an après la date de décision expresse ou tacite de l'autorisation
* la seconde : 2 ans après la date de décision expresse ou tacite de l'autorisation

Si le dossier d'autorisation d'urbanisme (DP, PC ou PA) est déposé **après** le 1^{er} septembre 2022 :

La date d'exigibilité est décalée à l'achèvement des travaux (en dehors du cas particulier des constructions de plus de 5 000 m²).

- si le **montant est inférieur à 1 500 €** : à régler en **1 échéance** à trois mois après la date d'achèvement des travaux au sens fiscal (article 1406 du code général des impôts)
- si le **montant est supérieur à 1 500 €** : à régler en **2 échéances** de montant égal : trois mois et neuf mois après la date d'achèvement.

A noter que la TAP est due en une seule échéance trois mois après la date d'achèvement des travaux.

Quelles démarches dois-je réaliser ?

Lorsque le dossier d'autorisation d'urbanisme (DP, PC ou PA) est déposé **après** le 1^{er} septembre 2022 :

Vous devez, dans les 90 jours suivant l'achèvement des travaux, déclarer les éléments de consistance de votre construction. Pour cela, rendez-vous sur votre espace sécurisé sur www.impots.gouv.fr, service « Biens immobiliers ».

Les éléments indiqués seront utilisés pour déterminer l'évaluation cadastrale de votre bien (qui sera la base de votre imposition aux taxes foncières notamment), et le calcul de vos taxes d'urbanisme.



L'accès au service « Biens immobiliers » sur impots.gouv.fr permet de traiter l'ensemble des démarches fiscales.

La déclaration attestant l'achèvement et la conformité des travaux (DACT) auprès des services de l'urbanisme de la mairie reste nécessaire, ne l'oubliez pas !
Renseignez-vous sur <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1997>.



Quel sera le montant des sommes dues au titre de la TA et de la TAP ?

En prenant en compte :
- Valeur forfaitaire fixée par arrêté ministériel = 820 €
- Taux communal = 3 % (exemple car différent selon les communes)
- Taux départemental = 1,1 %
- Taux TAP = 0,40 %
* A noter que le garage constitue de la surface taxable s'il n'est pas aménagé au-dessus ou au-dessous des immeubles

CALCUL POUR LA MAISON (Exemple n°1)

Pour les 100 premiers m² le montant s'élève à :

TA : part communale = 100 x (820 x 50%) x 3 % = 1 230 €
TA : part départementale = 100 x (820 x 50%) x 1,1 % = 451 €

TAP = 100 x (820 x 50%) x 0,40 % = 164 €

Pour les 60 m² restants le montant s'élève à :

TA : part communale = 60 x 820 x 3 % = 1 476 €
TA : part départementale = 60 x 820 x 1,1 % = 541,2 € arrondi à 541 €

TAP : 60 x 820 x 0,40 % = 196,80 € arrondi à 197 €

MONTANT TOTAL :

TA = 1 230 + 451 + 1 476 + 541 = 3 698 €
TAP = 164 + 197 = 361 €
} = 4 059 €

CALCUL POUR L'ABRI DE JARDIN (Exemple n°2)

Sachant que la valeur forfaitaire fixée par arrêté ministériel s'élève à 820 €, le montant total des sommes dues s'élève à :

TA : part communale = 15 x 820 x 3 % = 369 €
TA : part départementale = 15 x 820 x 1,1 % = 135,30 € arrondi à 135 €
TAP : 15 x 820 x 0,40 % = 49,20 € arrondi à 49 €
} = 553 €

Pour éviter toute erreur, mentionnez **scrupuleusement** vos surfaces créées conformément aux travaux réalisés.
La surface de plancher n'est pas la surface taxable à la TA et à la TAP. Cette dernière est souvent plus élevée.

Informations diverses

Expression des élus

« les textes de cette page sont publiés tels que reçus par la rédaction et engagent la responsabilité de leurs auteurs »

Cléguer demain ...

Nous espérons que vous ayez passé d'agréables fêtes de fin d'année, moments de joie, de convivialité, de retrouvailles en famille.

Une nouvelle année débute, 2023, une année que nous souhaitons meilleure et comme la précédente, porteuse de projets forts.

La volonté pour « Cléguer demain... » est de répondre aux besoins des Cléguerois. La zone d'habitation du Clos des chênes est en phase de réalisation. Toujours sur le thème du logement, l'Espace Couriaud verra naître un lieu de vie multigénérationnel. La maison Bardouil sera, quant à elle, réhabilitée en une maison d'assistantes maternelles. Nous restons déterminés à améliorer l'espace commun, nos installations, à la fois pour nos habitants et également pour nos professionnels.

2022 a vu le projet de la Maison Médicale aboutir, ce qui contribue à notre volonté d'offrir les meilleurs services de proximité à nos concitoyens. Au-delà de cette réussite, nous continuons notre action pour trouver des praticiens.

L'écologie et l'énergie sont des sujets d'actualités, des sujets que la commune souhaite prendre à bras le corps. C'est pourquoi, dans la continuité de nos projets et dans un souci d'économies d'énergie, nous étudions la possibilité d'installer des panneaux photovoltaïques sur les espaces communaux.

Le service à la population est le fil conducteur de tous nos projets, qu'ils concernent le logement, la santé, la sécurité, l'éducation, l'activité économique, les travaux sur les bâtiments publics, le réseau routier etc.

La sécurité et la prévention sont des axes prioritaires qui facilitent le bien-vivre ensemble. C'est pourquoi nous avons fait le choix d'une police pluricommunale.

Le bien-vivre à Cléguer, c'est également de continuer à soutenir nos associations qui dynamisent et animent notre territoire.

Tout en maintenant les efforts de maîtrise budgétaire, nous continuons de vous proposer le Cléguer de demain.

Nous vous présentons nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

30

Parole aux Cléguerois

L'année 2023 commence et, nous l'espérons, sera meilleure que les précédentes.

Sans nous épancher sur l'actualité qui nous impacte tous mais en nous recentrant sur l'actualité cléguéroise et en particulier sur notre présence au sein du conseil municipal, force est de constater qu'il nous est difficile de trouver sujet à commentaire ou d'information dans notre espace d'expression du bulletin municipal.

En effet, n'ayant pas la paternité des diverses décisions prises par le conseil municipal bien que souvent validées par nos élus, il ne nous appartient en aucun cas de les mentionner. Cependant, nous restons attentifs aux conditions de mise en oeuvre des projets qui sont initiés par la liste "Cléguer demain ..." sans pour autant pouvoir modifier le cours des choses.

La liste d'opposition "Parole aux Cléguerois" est toujours présente à vos cotés pour vous aider à porter vos attentes, propositions, questions ou remarques diverses auprès du conseil municipal de la commune de Cléguer.

Je me fais l'écho des membres de la liste "Parole aux Cléguerois" pour vous souhaiter à chacune et chacun nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année. Qu'elle vous apporte joie, bonheur et qu'elle vous garde en bonne santé vous et celles et ceux qui vous sont proches. Qu'elle voit se réaliser les souhaits qui vous tiennent à coeur tant à titre personnel qu'à titre professionnel. Bonne et heureuse année à toutes et tous.

Pour la liste "Parole aux Cléguerois", Antony QUERO

Contact : anthonyquero56@gmail.com

État civil

ÉTAT CIVIL DU 1^{ER} DÉCEMBRE 2021 AU 30 NOVEMBRE 2022

(N'apparaissent que les publications autorisées.)

26 Décès dont

GOUTTMANN	Maurice	09/12/2021
HELLO EP KERMORVANT	Denise, Albert, Marie	05/12/2021
LE GAL	Didier, Félix	28/01/2022
LE BELLOUR	Marcel	10/02/2022
LE DIVECHEN	Joseph, Michel	10/02/2022
LE NADANT	Maëlan, Philippe, Mikaël	14/02/2022
PENHOÛËT	Anne, Marie, Thérèse	15/02/2022
LE THIEC ep COQUELIN	Madeleine	22/02/2022
TAMIC	Robert, Jacques, Marie	05/03/2022
LE BOUÉDEC	Jeanne Marie Bernadette	20/03/2022
TANGUY	Louise, Pierrette	31/03/2022
GODARD	Anthony, Roland, Marc	09/04/2022
GUÉGAN	Odette	18/05/2022
LE CUNFF ep TANGUY	Marie Thérèse Liliane	29/05/2022
LE PARMENTIER	Michel, Louis, Jean	07/06/2022
ROUSSEAU ep LE GAL	Jeanne, Louis, Marie, Julienne	10/06/2022
EVANO	Marie, Françoise	13/06/2022
TÉNIER	Daniel, Jean, Joseph	20/06/2022
CARRÉ EP LE HEN	Maria	30/06/2022
COCHÉ	Jean, Louis	24/06/2022
EVENNOU ep LE LIBOUX	Danielle, Marie-Hélène	10/07/2022
LE STANGUENNEC	Monique, Marie, Thérèse	22/07/2022
MORVANT	Yvonne, Eugénie	24/08/2022
LE HEN épouse LE MENTEC	Germaine, Marie	18/10/2022
VIDAL	Virginie Denise Marie	22/11/2022

27 naissances dont

HOËRNI	Raphaël	15/12/2021
FRESSER	Maidi, Alexandra, Corinne	06/01/2022
BARRÉ GUILBERT	Tom, William, Gonzague	22/01/2022
DIRAISON FALLAISE	Rose, Marie	13/03/2022
RAUDE LE GAL	Aria, Rose, Béatrice	03/04/2022
MARIET	Manon	16/04/2022
CAPRON	Roxane, Mylène	21/05/2022
BESNARD	Naïs	25/05/2022
BEGHIN	Léa, Nathalie, Dominique	28/05/2022
POËZACH EISENECKER	Lucas, Ewann, Jean	27/05/2022
PALANTE	Gabin, Dominique, Yannick	06/06/2022
MENTEC	Mattéo, Alessio, Sébastien	24/06/2022
GRONENCHED	Lara	02/08/2022
LARGOUËT	Lucas, Quentin	13/09/2022
ÖNDER	Esmá	24/10/2022
BRIENT	Jade, Marie	08/11/2022
NICOLAS	Catalaya	27/11/2022

10 mariages dont

ROBIC	Brewen	05/02/2022
BIDET	Angélique	
FRANIATE	Gary	25/06/2022
LE CALLONNC	Alexandrine	
BAILLON	Christophe	25/06/2022
LE PARC	Claire-Emmanuelle	
BERNARD	Erwan Yves Jean	02/07/2022
MAUDIEU	Aurélie Anne-Laure	
LÉONCE-LE ROUX	Nicolas, René, Jean-Pierre	09/07/2022
THORAVAL	Sylvie, Jeanine, Marie	
LE CUNFF	Sulyvan, Raymond, Félix	20/08/2022
DOARÉ	Aurélie, Marie	
BAYER	Thomas, Ottmar	26/11/2022
TOMARA	Marie-Françoise	

15 Pacs dont

SAMORI	Dylan	15/03/2022
JANNEAU	Mélanie	
PEDRONO	Jérémy	05/04/2022
LOCARD	Tiphaine	
COULLAUD	François	03/05/2022
BLANDIN	Marie	
BOUCHER	Sébastien	07/06/2022
LE GOUÉ	Maïna	
RIOU	Mathieu	12/07/2022
ROUAULT	Agathe	
GUIMARD	Steeven	19/07/2022
TURPIN	Jennifer	
BERTHOMÉ	Pascal	19/07/2022
GENTY	Mireille	
NATER	Yohan	26/07/2022
BOURHIS	Orlane	
HERMET	Baptiste	26/07/2022
PINTO	Mathilde	
GUILLEMOT	Sébastien	01/09/2022
MOREAU	Elodie	
COUIC	Pierre-Alexandre	18/10/2022
LE BAIL	Marie	
BERTI	Gilles	25/10/2022
ARDEVEN	Carole	
MAUGÉ	Jean-Michel	08/11/2022
ANTI	Françoise	

Mémemorandum

MAIRIE et C.C.A.S.
19, rue Félix-le-Gleut

☎ 02.97.80.18.88 Fax : 02.97.32.58.24
✉ Mairie : mairie@cleguer.fr
✉ C.C.A.S. : ccas@cleguer.fr

Horaires :

Lundi, mercredi, jeudi, vendredi :
8h30-12h/13h30-17h30
Mardi : 8h30-12h

*Permanence état civil le samedi de 9h à 12h
sauf période estivale*

Service d'Aide à Domicile
19, rue Félix-le-Gleut

*Permanence en mairie
les mardis 9h-12h*

Horaires :

Lundi, mardi et vendredi : 9h-12h
Jeudi : 9h-12h et 14h-17h30



Calendrier des Fêtes

Janvier

- L2 Vœux du Maire
- S7 Stiren Foot Kliger
Tournoi Futsal

Février

- S4 Stiren Foot Kliger
Repas choucroute

Mars

- S4 | AEP École Saint Gérard
D5 | Théâtre avec la compagnie
Entre Actes
- V24 AEP École Saint Gérard
Spectacle des enfants
- S25 CCFD terre solidaire
Collecte de printemps
- D26 Société de chasse
Repas des agriculteurs
et propriétaires

Avril

- D2 Comité de jumelage
Vide grenier
- V7 FC Kerchopine
Loto
- S8 Boxe loisirs de Bretagne
Challenge interne
Kick Boxing Assaut
- L17 | La Malterie
au | Expo mosaïque et gravures
D30 | avec stage mosaïque
- D23 Cyclo Club Cléguer
Randonnée VTT route pédestre
- D23 | Comité de jumelage
J27 | Accueil des italiens
- S29 Breizh Pan Celtic
Fest Noz

Mai

- S6 Comité des fêtes de Kerchopine
Repas
- L8 Une clé pour Haiti
Concours pétanque solidaire

Commémoration 1945
- V12 | La Malterie
au | Expo sculptures
L29 | Michel Le Sage
- S13 Stiren Foot Kliger
Tournois des vétérans
- J18 Stiren Foot Kliger
Tournois interquartiers
- S20 Stiren Foot Kliger
Tournois
- D21 Horticulture Cléguer
Bourse aux plantes
- V26 Marché des producteurs
Mairie
- V26 | FC Kerchopine
S27 | Tournois des vétérans

Juin

- V2 | Cléguer chante
S3 | Festival chorale
D4 | et chansons
- S3 APE Saint Gérard
Kermesse
- S10 | La Malterie
au | Expo Geneviève Marot - Carnet de voyage
D25 | et BD Madagascar
- D11 Comité fêtes du Bourg et St Etienne
Fête de St Etienne Randonnée
- D18 Comité des fêtes de Sénébret
Concours de pétanque
- V23 Tennis de table
Finale coupe du Morbihan
- S24 AEP Saint Gérard
Randonnée nocturne

Amis de la chapelle de BPS
Pardon St Pierre
- D25 Amicale Laïque
Fête de l'eau
- V30 APE Georges Brassens
Fête de l'école

Juillet

- S1 | Société de chasse
D2 | Fête des chasseurs
- M5 | La Malterie
au | Expo Graveurs et graveuses
M25 | région BZH
- J13 Cléguer le 13 juillet
Animations restauration
Feau d'artifices
- S22 | Comité des fêtes de l'Enfer
D23 | Pétanque

Août

- V4 | La Malterie
au | Expo peinture
J31 |
- D13 Les Amis Kéryard
Pardon
- M15 Amis chapelle BPS
Pardon
- S19 | Comité des fêtes de Kerchopine
D20 | Concours de boules

Septembre

- D3 Amis de St Guénaël
- M6 | La Malterie
au | Expo Carnet de voyage
S30 |
- S9 Mairie
Forum des associations
- D10 Tennis de table
Tournois régional
- S16 | APE Saint Gérard
D17 | Théâtre avec la troupe Trick'elle
de Bubry/Melrand
- S30 CCFD Terre solidaire
Collecte de journaux automne

Octobre

- V6 | La Malterie
au | Expo Art numérique
D29 | Jean-Marc Le Port
- V13 L'Atelier
S14 | Exposition travaux manuels
D15 |
- S21 Foulées de Cléguer
D22 | Trail de la Vallée du Scorff

Novembre

- S11 Commémoration armistice
1918
- D12 APE Georges Brassens
Vide greniers
- M15 | La Malterie - Expo Gravures
au | Jean-Yves Boisleve
L10/12 | Denis Banet
- S18 | FC Kerchopine
Paëlla

Calendrier des fêtes

Décembre

- M15 | La Malterie - Expo Gravures
au | Jean-Yves Boisleve
L10/12 | Denis Banet
- S2 AEP St Gérard
D3 | Structures gonflables
- D10 Association des commerçants
Marché de Noël
- D17 Stiren Kliger Foot
Arbre de Noël
- J21 APE Georges Brassens
Arbre de Noël